



L'évolution du trait de côte entre 1952 et 2011



Protection du littoral par pieux - Treffiagat

L'érosion du littoral est le résultat de multiples facteurs

Contexte et enjeux

Département maritime par excellence, le Finistère dispose d'un littoral de 1 200 km lui conférant le plus grand linéaire côtier de France. Ces territoires littoraux hébergent des espaces naturels d'une biodiversité remarquable, des milieux diversifiés, avec leurs plages et leurs falaises, et exercent une forte attractivité démographique, économique et touristique. Cette situation rend le Finistère particulièrement exposé aux risques d'érosion et de submersion.

L'érosion du littoral est le fruit de multiples facteurs :

- **les actions de l'homme** (extraction, aménagements côtiers...) qui ont eu pour conséquence de déstabiliser les transferts naturels de sédiments ;
- **les stocks de sable**, héritage de la dernière glaciation, qui ne se reconstituent plus et ne peuvent plus réalimenter les plages ;
- **l'urbanisation croissante** du littoral qui augmente le nombre d'enjeux (habitations, voiries, réseaux) concernés ; les territoires littoraux sont soumis à deux dualités contradictoires : un littoral en recul et des aménagements qui s'y développent ;
- **les aménagements réalisés pour fixer le trait de côte** qui ont parfois été efficaces au droit des enjeux protégés mais qui ont eu plus souvent pour conséquence d'aggraver l'érosion à leurs extrémités et de déplacer le problème sur un autre secteur.

Aujourd'hui, les solutions envisagées passent par une approche de long terme basée sur l'étude des phénomènes passés, la compréhension des dynamiques actuelles et la projection sur les 50 à 100 prochaines années.

Ce travail doit s'effectuer en ayant une analyse de la vulnérabilité globale d'un site : l'aléa (le danger), les enjeux (ce que l'on souhaite préserver), la gestion (ce que l'on souhaite faire) et la perception des populations (la prise en compte du risque par les différents acteurs).

Moyens mis en œuvre

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les EPCI et les communes disposent de la compétence sur la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI*) qui comprend la gestion des risques de submersions et la gestion du trait de côte. Or, la prise en charge des risques littoraux nécessite de mobiliser de nombreuses expertises dans différents domaines scientifiques (géomorphologie, hydrologie, hydraulique, océanographie, systèmes d'informations...).

Ainsi, l'UBO, le Cerema et le Conseil départemental s'associent pour mutualiser ces compétences et assister les collectivités littorales pour développer une

stratégie de gestion de leur trait de côte ancrée dans le long-terme. Ce partenariat dénommé « **LittoRisques** » intervient à travers trois grandes missions : l'observation du littoral, la gestion du trait de côte et le suivi de la vulnérabilité liée aux changements globaux.

Quelques chiffres 2019

- 10 % du trait de côte finistérien recule (20 % en France) ;
- 13 % du littoral finistérien est artificialisé (17 % en France) ;
- 5 % du linéaire côtier finistérien avance face à la mer (12 % en France) ;
- plus de 9 500 personnes directement exposées à un risque de submersion en Finistère (En France, 850 000 personnes vivent en zones basses et 41 % d'entre-elles vivent sur le littoral atlantique) ;
- le niveau moyen des océans a progressé de l'ordre de 20 à 25 cm à Brest, depuis la fin du XIX^{ème} siècle.

L'évolution du trait de côte entre 1952 et 2011



Source : BD CARTO® © IGN, Indicateur national de l'érosion côtière/CEREMA - 2017